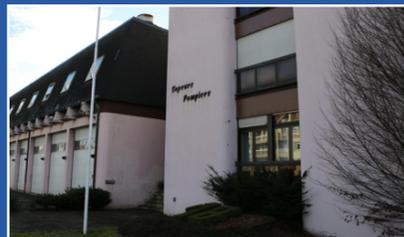


SOUTENIR LE DYNAMISME DE NOS COMMUNES

Face au désengagement massif de l'Etat qui a pour effet de mettre en péril les finances communales, nous sommes déterminés à actionner tous les leviers pour soutenir les initiatives locales. Nous avons besoin d'un Conseil Départemental qui soit pleinement aux côtés de nos villes et villages pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets. Nous saurons porter la voix du Sillon Mosellan au sein de l'assemblée départementale pour que nos projets ne fassent pas les frais de la politique menée par le gouvernement, sans cap ni objectifs clairement définis.



Hôtel de police de Woippy



Caserne des sapeurs-pompiers de Hagondange

REUNIONS PUBLIQUES



- Lundi 9 mars 2015 – 20h00 : MAIZIERES-LES-METZ (salle des fêtes)
- Mardi 10 mars 2015 – 20h00 : HAGONDANGE (foyer de la Ballastière)
- Mercredi 11 mars 2015 – 20h00 : WOIPPY (salle St Exupéry)
- Jeudi 12 mars 2015 – 20h00 : HAUCONCOURT (salle socio-culturelle Grand Rue)
- Vendredi 13 mars 2015 – 20h00 : LA MAXE (salle de la Mairie)
- Lundi 16 mars 2015 – 20h00 : TALANGE (salle Maurice Baquet)
- Mardi 17 mars 2015 – 20h00 : SEMECOURT (salle des fêtes)
- Mercredi 18 mars 2015 – 20h00 : WOIPPY (Halle du Chapître)
- Jeudi 19 mars 2015 – 20h00 : MAIZIERES-LES-METZ (auditorium René Bouton, Tram)
- Vendredi 20 mars 2015 – 20h00 : HAGONDANGE (foyer Mozart)

ZOOM SUR LES CANDIDATS



Julien Freyburger
Maire de Maizières-lès-Metz

Elu à Maizières depuis 2008, plus jeune conseiller municipal de France en 1995

Juriste, chargé d'enseignement à l'Université de Lorraine
37 ans



Valérie Romilly
1^{ère} Adjointe au Maire de Hagondange

Elue à Hagondange depuis 2001, ses grands-parents maternels y ont vécu, ses grands-parents paternels étant talangeois.

Secrétaire médicale
50 ans



François Grosdidier
Sénateur-Maire de Woippy

Président des Maires de la Moselle

Ancien député, a passé son enfance à Hagondange-Cité

Cadre territorial
54 ans



Claire Galeotti
Proviseur honoraire

Responsable et bénévole associative à Talange (enfance en danger, don du sang, lutte contre l'illettrisme)

Chevalier dans l'ordre national du Mérite, officier dans l'ordre des Palmes Académiques et chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur
66 ans

Nous contacter :

Téléphone : 06.41.33.33.24

Mail : sillonmosellan2015@gmail.com

Permanence de campagne : 65 B, rue de Metz - 57525 TALANGE



Julien
Freyburger

Maire de Maizières-lès-Metz

Valérie
Romilly

1^{ère} Adjointe au Maire de Hagondange

Chers Concitoyens,

Nous sommes aujourd'hui à deux semaines d'un rendez-vous important : les élections départementales. Le dimanche 22 mars, nous voterons dans le cadre d'un nouveau canton, le Sillon Mosellan, pour élire deux conseillers départementaux, une femme et un homme.

Des questions demeurent quant aux compétences du futur Conseil Départemental de la Moselle. Mais nous sommes fermement déterminés à défendre les intérêts de nos 7 communes et de leurs 43.318 habitants !

Notre volonté est d'autant plus forte que l'équipe que nous formons est **représentative des communes du Sillon Mosellan** où nous travaillons quotidiennement au service de la population.

Notre connaissance du terrain est un atout précieux pour relayer les nombreux sujets qui nous concernent au sein du Conseil Départemental, « le grand frère des communes », en d'autres termes le lieu où des décisions importantes se prennent, particulièrement sur le plan budgétaire. C'est indispensable en cette période où le Gouvernement réduit de manière drastique et historique les dotations aux communes qui doivent en faire toujours plus avec moins de moyens.

Dans ce contexte, nous, élus et responsables locaux, avons **le devoir de représenter et de défendre du mieux possible les intérêts de nos 7 communes** au sein de l'assemblée départementale.

La situation est d'autant plus problématique que **nous ne disposons plus de représentant au Conseil Départemental depuis de nombreux mois** : pour cause de cumul des mandats, le conseiller général PS élu en 2011 a démissionné pour remettre son mandat à sa suppléante PS qui, pour les mêmes raisons de cumul, a également démissionné... Du coup, notre territoire n'est même plus représenté, à défaut d'être défendu !

Pourtant, le Département reste chef de file en matière d'aide sociale et d'autonomie des personnes (APA, RSA, PMI, handicap...) et il occupe un rôle majeur dans l'aménagement du territoire. **Il est urgent que nos communes y soient défendues par des élus combattifs et investis dans leur travail.**

C'est ce que nous vous proposons. Le 22 mars, c'est à vous d'en décider.

Des actions concrètes, au quotidien !

« Les artisans et producteurs mosellans font la fierté de notre département. Comment les soutenir ? »



Sur le marché de Maizières-lès-Metz

La Moselle est riche de ses artisans et producteurs locaux ! Le Département a pour mission de défendre l'identité et le dynamisme de notre territoire. Via l'aide mosellane à l'investissement des commerçants, artisans et petites entreprises (AMICAPE), il accompagne des entreprises de moins de 20 salariés. Il encourage également le développement des appellations d'origine contrôlée (AOC), du label « Moselle Passion ». Le Conseil départemental intervient aussi dans le domaine du tourisme dans le but de défendre l'image de nos sites et savoir-faire mosellans.

Nous soutiendrons les entreprises et artisans mosellans en orientant la commande publique vers le tissu économique local. Nous favoriserons le développement des circuits courts producteurs-consommateurs. Nous encouragerons les initiatives qui mettront en avant l'attractivité de notre terroir.

« Ma mère ne peut plus vivre seule. Quelles alternatives pouvez-vous lui proposer ? »



Opération soupe avec le soutien d'une résidence seniors

Selon le degré de dépendance de votre mère, il existe plusieurs alternatives. Il peut s'agir de l'accueil dans une maison de retraite, de l'aide au maintien à domicile, ou encore des résidences seniors.

Nous défendons l'accroissement des moyens en faveur du maintien à domicile et la création d'établissements spécialisés pour les personnes âgées dépendantes. Nous soutiendrons les initiatives communales et intercommunales en faveur des personnes âgées, particulièrement les plus modestes.

« Je viens d'avoir mon deuxième enfant. D'ici quelques mois, je souhaiterais reprendre une activité professionnelle. Quelles solutions s'offrent à moi ? »

Plusieurs solutions s'offrent à vous : les crèches, la garde à domicile ou les maisons d'assistantes maternelles (MAM). Le Département apporte son expertise et son soutien aux communes dans le développement des modes d'accueil de la petite enfance.

Nous favoriserons la diversification des modes de garde en soutenant les initiatives des communes, des structures d'accueil et des assistantes maternelles agréées.

« Je suis licencié dans un club sportif. Que peut faire le Conseil départemental pour soutenir notre progression ? »



Séance sportive au gymnase Joël Bommersheim

Qu'elles soient sportives, culturelles, patriotiques ou sociales, le Département accompagne les associations dans leur quotidien. Il peut s'agir de subventions mais aussi de participations importantes pour la construction d'équipements publics (gymnases, centres socio-culturels, etc...).

Comme nous le faisons au quotidien dans le cadre de nos responsabilités municipales, nous défendrons les initiatives et projets associatifs de nos 7 communes. Nous nous engageons à être des élus accessibles et disponibles. Nous recevrons les responsables d'associations et serons aux côtés des élus concernés.

« Ma fille rentre au collège cette année. Quelles sont les actions menées pour favoriser sa scolarité ? »

Notre canton compte 5 collèges publics départementaux : le collège Le Breuil de Talange, le collège Paul Verlaine de Maizières-lès-Metz, le collège Paul Langevin de Hagondange, les collèges Pierre Mendès France et Jules Ferry de Woippy. Leur gestion et leur entretien sont une des compétences les plus emblématiques de la Collectivité. Le Département assure également une aide à la scolarité à travers les dotations aux collèges.

Nous reviendrons sur la baisse des dotations départementales à nos collèges, qui est la conséquence inévitable des baisses des dotations de l'Etat aux collectivités voulues par le parti socialiste ! Nous mènerons le projet d'une cantine scolaire au Collège Paul Langevin de Hagondange. Nous exercerons une vigilance de tous les instants sur l'entretien et la sécurité de nos enfants dans les collèges. En lien avec les communes concernées, nous encouragerons la mise en place de la vidéo-protection de l'espace public.

« Je recherche activement un emploi. De quelle manière pouvez-vous m'accompagner ? »

Le Conseil départemental intervient dans le domaine de l'emploi à travers plusieurs actions. Il participe aux activités des maisons de l'emploi communales, des structures d'accompagnement et d'insertion professionnelle des jeunes. Il possède également la responsabilité de l'insertion sociale et professionnelle des titulaires du RSA.

Nous mènerons, avec nos partenaires, un combat déterminé pour l'emploi, la promotion du mérite. Nous encouragerons l'insertion par le travail et le développement d'heures de travail d'intérêt public en contrepartie des prestations sociales.



Collège le Breuil de Talange